

COMITÉ DE L'ENSEIGNEMENT EN SANTÉ MENTALE

PROCÈS-VERBAL – Rencontre du 10 décembre 2015, 13h30, à la salle s-760

Présents :

Dre Marie Joyal (Verdun)
Dre Isabelle Tardif, Dir. du programme
Dr Danny Castonguay (HND)
Dr Martin Potter (Maria)
Mme Mylène Héroux, Coordonnatrice académique

Invités :

Dr Jean-Robert Turcotte, psychiatre (CIUSSS du Nord de l'île de Montréal)
Mme Catherine Julien, pharmacienne (Maria)

Excusés :

Mme Catherine Quesnel (Mont-Laurier)
Dre Dominique Imbeau (Maria)

SUJETS		RÉSUMÉ	SUIVI
1.	Ouverture de la rencontre et présentation des nouveaux membres	Dre Joyal souhaite la bienvenue à Dr Potter et à Dr Turcotte au sein du comité et souligne la présence de Mme Catherine Julien, pharmacienne, à titre d'invité, pour discuter du point sur les capsules pharmacologiques. Dre Hamila s'est désistée du comité donc il n'y a plus de résidents sur le comité. Une demande a été faite à la Table des résidents coordonnateurs afin d'avoir une représentation de résidents sur chaque comité. Par conséquent, un résident sera choisi et assistera au prochain comité à titre de représentant des résidents.	Confirmer le nom du résident au membre du comité et lui faire parvenir l'invitation de la prochaine rencontre_M Héroux
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour du 10 décembre 2015	L'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points suivants en varia : <ul style="list-style-type: none"> • Date de la prochaine rencontre • Journée conjointe de développement professoral (communication et santé mentale) 	
3.	Adoption du PV de la rencontre du 30 avril 2015	Dre Joyal demande la modification de la phrase suivante au point 5.1. «Le comité accepte de réfléchir à ces points en ajoutant la participation d'experts.»	

SUJETS		RÉSUMÉ	SUIVI
		La phrase devient donc : «Il est donc décidé que le sous-comité de toxico sera rattaché au comité de santé mentale et les questions soulevées seront soumise au comité de toxico.	
4.	Suivis découlant du PV de la rencontre du 30 avril 2015	<p><u>3-Réflexion quant aux impacts du nouveau Cadre de gestion des GMF-U sur l'enseignement de la santé mentale</u></p> <p>L'application du nouveau cadre GMF-U est en cours en ce qui concerne les nouvelles UMF et l'idée est de faire l'implantation, et ce, selon le calendrier adopté.</p> <p>En ce qui a trait aux autres professionnels le nouveau cadre prévoit l'embauche de travailleurs sociaux selon des équivalences temps plein applicable en fonction du nombre d'inscription de patients par UMF. Les GMF auront également une banque d'équivalence temps plein allouée en fonction du nombre d'inscriptions qui sera disponible pour l'embauche de professionnels supplémentaires (dont des psychologues) selon les besoins de chaque UMF.</p> <p><u>5-Troubles alimentaires</u></p> <p>Dre Mimi Israel a été contactée et donnera la formation lors de la journée académique qui offre cette thématique.</p>	
5.	Capsules pharmacologiques	<p>Trois capsules pharmacologiques ont été préparées par Mme Julien sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Troubles anxieux • Troubles de l'humeur • Les antipsychotiques et stabilisateurs de l'humeur <p>Dre Joyal et Dre Tardif remercient Mme Julien pour son travail.</p>	
	5.1. Comité de lecture des 3 capsules existantes	Dre Joyal demande à Dr Turcotte s'il y a des modifications / corrections à apporter au contenu des capsules.	Ajouter les capsules sur

SUJETS		RÉSUMÉ	SUIVI
		Dr Turcotte affirme avoir lu les capsules et approuve le contenu.	le site du département_M Héroux
5.2.	Réflexion sur la création d'une capsule supplémentaire sur les psychostimulants	<p>Les membres du comité se questionnent de la pertinence de créer une capsule sur les psychostimulants, car plusieurs questions reviennent souvent à ce sujet par les résidents.</p> <p>Mme Julien manifeste son intérêt à travailler une capsule du traitement pharmacologique sur le TDAH.</p> <p>A ce propos, Dr Potter mentionne que le sous-comité en toxico se concentrera sur la portion psychostimulants et mésusage.</p> <p>Lors de la diffusion de cette capsule, une recommandation sera faite aux DLP pour ajouter celle-ci au PABP du TDAH et solliciter la participation du pharmacien ou tout autre membre de l'équipe jugé pertinent.</p>	<p>Création d'une capsule pharmacologique sur les psychostimulants_Mme Julien</p> <p>Diffusion de la capsule sur les psychostimulants aux DLP_Mme Héroux</p>
5.3.	Diffusion des capsules pharmacologiques	Lors de la diffusion de ces capsules, une suggestion sera faite au DLP pour ajouter celles-ci au PABP portant sur les sujets respectifs et solliciter la participation.	Diffusion des capsules pharmaco aux DLP
6.	Comité Toxicomanie	<p>Le sous-comité en toxico s'est réuni à deux reprises. Le mandat du comité de réfléchir à la dépendance aux opiacés s'est élargi afin de réfléchir à toutes les substances confondues.</p> <p>Partant de ce fait, chaque membre du sous-comité en toxico travaillera sur une substance spécifique pour ainsi déterminer la bonne prescription, le mésusage ainsi que le traitement et le sevrage.</p> <p>Le sous-comité produira également un document déterminant les compétences à acquérir pour un résident aux troubles de l'usage et de dépendances.</p>	

SUJETS		RÉSUMÉ	SUIVI
		<p>Par la suite, le sous-comité donnera ses recommandations sur l'insertion du programme dans les UMF. Parallèlement, les membres du sous-comité approcheront les instances ministérielles impliquées afin de les sensibiliser au travail fait à cet égard dans le cursus de la formation médicale et éventuellement établir ou améliorer les collaborations entre le réseau de la dépendance et les GMF.</p> <p>Dre Tardif suggère que le sous-comité se penche sur la façon de faire connaître les ressources communautaires disponibles étant donné que les résultats des questionnaires sur les programmes de soins démontrent que les ressources communautaires sont peu connues des résidents.</p> <p>Dr Potter affirme qu'un volet sur les ressources disponibles sera ajouté à l'implantation du programme dans les UMF.</p>	
7.	Sondage aux DLP à diffuser en décembre 2016	<p>L'utilisation du questionnaire aux DLP a été faite dans le contexte de l'implantation du plan directeur de l'enseignement en santé mentale. Le but était de s'assurer que l'enseignement en UMF était implanté, entre autre, de se conformer aux exigences de l'agrément, processus qui a été mené à terme.</p> <p>Dre Tardif mentionne qu'il serait intéressant de voir les résultats du questionnaire. Par la suite, la décision d'abandonner le questionnaire dans sa forme actuelle ou de regarder les possibilités d'obtenir une information plus précise sera prise.</p>	Contacter Mme Quesnel pour avoir les résultats du questionnaire_MHéroux
8.	Résultats du questionnaire aux R2	<p>Les «scores» en dessous de 2 sont analysés par les membres du comité.</p> <p><u>Urgences psychiatriques</u> Le programme recommande une exposition de 5 jours aux urgences psychiatriques. Les membres du comité se questionnent sur la pertinence de ces 5 jours. La question sera soulevée en comité de suivi du curriculum.</p>	

SUJETS		RÉSUMÉ	SUIVI
		<p>Par la suite, les recommandations seront présentées au comité de programme.</p> <p><u>Troubles somatoformes</u> Les membres soulignent qu'il est surprenant que les résidents rapportent ne pas avoir été exposé à des troubles somatoformes alors que les patients atteints se retrouvent justement en première ligne. Il pose l'hypothèse que ce diagnostic est sous-utilisé et que la question tel que posé apporte peu d'éclairage sur le sujet.</p> <p>Les membres du comité suggèrent de changer la formulation des troubles somatoformes pour : «patients présentant des problèmes de santé mentale avec symptômes physiques.</p> <p><u>Jeux pathologiques</u> Les membres du comité se questionnent sur la pertinence de cette question.</p> <p>En terminant, une recommandation aux UMF sera faite afin de leur demander de présenter le DSM5 aux résidents.</p> <p>Dre Tardif suggère de présenter la formation sur la présentation du DSM5 lors de la prochaine Assemblée annuelle qui serait faite par Dr Castonguay et Marie Leclaire.</p>	<p>Dr Castonguay va vérifier avec Dre Leclaire si la présentation peut être déposée sur le site web du département. _Dr Castonguay</p>
9.	Soins partagés	<p>Une des recommandations du plan directeur en santé mentale était d'augmenter la collaboration entre les résidents de médecine de famille et les résidents en psychiatrie.</p> <p>En ce moment, il n'y a pas de portrait disponible de ce qui se fait en UMF.</p> <p>Les membres du comité se questionnent à savoir comment les soins partagés devraient être enseignés et s'il est souhaité d'en faire davantage.</p>	

SUJETS		RÉSUMÉ	SUIVI
		<p>Quelques possibilités sont citées telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration des psychiatres en clinique de santé mentale • Avoir des répondants téléphoniques psychiatres (sous-utilisé dans les cas où l'implantation est faite en UMF) • Avoir des discussions de cas cliniques avec des psychiatres. <p>L'objectif soulevé par les membres du comité est d'essayer d'avoir un lien interprofessionnel pour apprendre à bien collaborer. Dans un premier temps, la collaboration pourrait être faite avec les R2 de médecine de famille et les résidents séniors de psychiatrie.</p> <p>À titre information, un stage en psychiatrie (R4 et R5) se donne actuellement par Dr Cedric Andres et encourage les soins partagés.</p> <p>En ce qui concerne les UMF en région, des modèles pourraient être éventuellement être proposés.</p> <p>En terminant, les membres du comité suggèrent de cibler le questionnaire du DLP sur les soins partagés pour savoir comment les résidents apprennent à travailler avec les soins partagés en santé mentale.</p>	<p>Contacter Dre Bertelli, directrice du programme de résidence en psychiatrie, afin de sonder pour une ouverture de collaboration en vue d'un enseignement commun_Dre Tardif</p> <p>Vérifier les codes de rémunération à l'acte pour les discussions cliniques entre professionnels et psychiatres. Est-ce que le médecin payé à l'acte peut être payé pour une discussion excluant le patient_</p>
10.	Contenu de la section Santé mentale du site web du DMFMU	<p>La section du comité en enseignement de la santé mentale du département se retrouve à l'endroit suivant :</p> <p>http://medfam.umontreal.ca/ressources/autres-comites/comite-de-lenseignement-en-sante-mentale Mot de passe : comiteudem</p>	<p>Insérer un lien «documentation du comité en santé mentale» dans la section DLP/matériel pédagogique_M Héroux</p>
11.	Varia		
	11.1. Date de la prochaine	18 mars 2016 9h00-12h00	Faire parvenir l'invitation aux membres du

SUJETS		RÉSUMÉ	SUIVI
	rencontre		comité_D Thibaudat
11.2.	Journée conjointe de développement professoral (communication et santé mentale)	Dre Joyal suggère que le thème de la journée soit les soins partagés pour ainsi présenter les modèles de région et les modèles urbains.	Inviter Dr Galarneau à la prochaine rencontre_D Thibaudat
12.	Levée de la réunion	16h30	